



**NATIONS
UNIES**

HSP/EB.2025/16/Add.1



ONU-HABITAT

**Programme
des Nations Unies pour
les établissements humains**

Distr. générale
10 septembre 2025

Français
Original : anglais

**Conseil exécutif du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains
Troisième session de 2025**

Nairobi, 25 et 26 novembre 2025

Point 2 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions d'organisation : adoption de l'ordre du jour
et du plan de travail de la troisième session de 2025**

Ordre du jour provisoire annoté

Point 1

Ouverture de la session

1. Le Conseil exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) a tenu sa première session de 2025 du 25 au 27 mars 2025. Le rapport du Conseil exécutif sur les travaux de cette session fait l'objet du document HSP/EB.2025/14 et les décisions adoptées par le Conseil lors de cette session figurent dans le document HSP/EB.2025/12.
2. Dans sa décision 2025/4 adoptée à cette session, le Conseil exécutif a décidé que sa deuxième session de 2025 se tiendrait le 30 mai 2025 à l'occasion de la reprise de la deuxième session de l'Assemblée du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (Assemblée d'ONU-Habitat) d'une manière qui n'entre pas en conflit avec les débats de la session de l'Assemblée. Le Conseil a en outre décidé que sa troisième session de 2025 se déroulerait sur deux jours les 25 et 26 novembre 2025.
3. Par la suite, la deuxième session s'est tenue le 30 mai 2025. Le rapport du Conseil exécutif sur les travaux de cette session fait l'objet du document HSP/EB.2025/15.
4. À sa deuxième session de 2025, le Conseil exécutif a arrêté l'ordre du jour provisoire de sa troisième session de 2025, sous réserve de considérations supplémentaires du Bureau conformément au paragraphe 2 de l'article 10 du règlement intérieur du Conseil exécutif.
5. Le Conseil a également élu les membres de son Bureau pour la période 2025-2026. La répartition géographique des membres du Bureau qui présideront la conduite de la troisième session de 2025 est la suivante :

Président(e) :	Allemagne (États d'Europe occidentale et autres États)
Vice-Président(e)s :	Chine (États d'Asie et du Pacifique)
	Slovaquie (États d'Europe orientale)
	Brésil (États d'Amérique latine et des Caraïbes)
Rapporteur(se) :	Cameroun (États d'Afrique)

* HSP/EB.2025/16.

6. Au titre du point 1 de l'ordre du jour provisoire, le (la) Président(e) déclarera ouverte la troisième session de 2025 du Conseil exécutif et décrira le déroulement de la session.

Le (la) Président(e) du Conseil exécutif ouvrira la session.

Point 2

Questions d'organisation

a) Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la troisième session de 2025

7. Au titre de ce sous-point, le (la) Président(e) fera une proposition d'organisation des travaux de la session, qui devrait se dérouler entièrement en présentiel. Le (la) Président(e) informera les membres que les séances plénières se tiendront chaque jour de 9 heures à midi et de 14 heures à 17 heures, avec interprétation dans les six langues officielles de l'ONU.

8. Le Conseil exécutif examinera et adoptera le projet d'ordre du jour provisoire pour la session et décidera de l'organisation de ses travaux. Le calendrier et l'organisation des travaux proposés figurent dans la notification de la Directrice exécutive d'ONU-Habitat et l'ordre du jour provisoire, tel qu'arrêté dans la décision 2025/5 sur recommandation du Bureau, figure dans le document paru sous la cote HSP/EB.2025/16.

Il est prévu que le Conseil exécutif adopte l'ordre du jour et convienne du plan de travail de la troisième session de 2025.

Documentation

Ordre du jour provisoire (HSP/EB.2025/16)

Ordre du jour provisoire annoté (HSP/EB.2025/16/Add.1)

Liste des documents de la troisième session de 2025 du Conseil exécutif (HSP/EB.2025/INF/13)

b) Adoption du rapport du Conseil exécutif sur les travaux de sa première session de 2025

9. Au titre de ce sous-point, sur recommandation du (de la) Rapporteur(se), le Conseil exécutif sera invité à adopter le rapport sur les travaux de sa première session de 2025.

Il est prévu que le Conseil exécutif examine et adopte le rapport sur les travaux de sa première session de 2025.

Documentation

Projet de rapport du Conseil exécutif d'ONU-Habitat sur les travaux de sa première session de 2025 (HSP/EB.2025/14)

Décisions adoptées par le Conseil exécutif à sa première session de 2025 (HSP/EB.2025/12)

c) Adoption du rapport du Conseil exécutif sur les travaux de sa deuxième session de 2025

10. Au titre de ce sous-point, sur recommandation du (de la) Rapporteur(se), le Conseil exécutif sera invité à adopter le rapport sur les travaux de sa deuxième session de 2025.

Il est prévu que le Conseil exécutif examine et adopte le rapport sur les travaux de sa deuxième session de 2025.

Documentation

Projet de rapport du Conseil exécutif d'ONU-Habitat sur les travaux de sa deuxième session de 2025 (HSP/EB.2025/15)

Point 3

Rapport du (de la) Président(e) du groupe de travail spécial sur les questions programmatiques, budgétaires et administratives du Conseil exécutif

11. Conformément aux décisions du Conseil exécutif, et en particulier le paragraphe 7 de sa décision 2019/2, portant création du groupe de travail spécial sur les questions programmatiques, budgétaires et administratives, le (la) Présidente(e) de ce groupe sera invité(e) à rendre compte au Conseil exécutif des travaux du groupe, y compris des éventuels projets de décision pour examen par le Conseil exécutif et des recommandations à lui adresser.

Le Conseil exécutif souhaitera peut-être prendre note du rapport du (de la) Président(e) du groupe de travail spécial et fournir des orientations supplémentaires sur la formulation des textes issus de la session, selon qu'il conviendra.

Point 4

Rapport des Copräsident(e)s du Groupe de travail intergouvernemental d'expert(e)s à composition non limitée sur le logement convenable pour tou(te)s

12. Conformément à la résolution 2/7 de l'Assemblée d'ONU-Habitat portant création du Groupe de travail intergouvernemental d'expert(e)s à composition non limitée sur le logement convenable pour tou(te)s, les Copräsident(e)s feront rapport au Conseil exécutif sur les activités du groupe de travail.

Le Conseil exécutif souhaitera peut-être prendre note du rapport des Copräsident(e)s et fournir des orientations, selon qu'il conviendra.

Documentation

Rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'expert(e)s à composition non limitée sur le logement convenable pour tou(te)s sur les travaux de sa première session (HSP/OEWG-H.2024/8)

Rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'expert(e)s à composition non limitée sur le logement convenable pour tou(te)s sur les travaux de sa deuxième session (si disponible)

Point 5

Questions financières, budgétaires et administratives, y compris des points sur la structure et les ressources humaines d'ONU-Habitat et une version actualisée du projet de dispositif de modulation des ressources pour le budget général de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains

13. Au titre de ce point, le secrétariat présentera le rapport de la Directrice exécutive sur la situation financière d'ONU-Habitat au 30 juin 2025 et au 30 septembre 2025, conformément au paragraphe 5 de la décision 2019/4 du Conseil exécutif.

14. En outre, conformément au paragraphe 8 de la décision 2025/1, la Directrice exécutive présentera au Conseil exécutif un exposé sur la structure et les ressources humaines d'ONU-Habitat, en particulier les postes financés par le budget ordinaire de l'ONU et par le budget général de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains.

15. La Directrice exécutive présentera également un exposé au Conseil exécutif sur la situation financière, budgétaire et administrative d'ONU-Habitat.

Le Conseil exécutif souhaitera peut-être prendre note de l'exposé ainsi que des documents pertinents et fournir des orientations supplémentaires sur la formulation des textes issus de la session, selon qu'il conviendra.

Documentation

Rapport de la Directrice exécutive sur la situation financière d'ONU-Habitat au 30 juin 2025 (HSP/EB.2025/17)

Rapport de la Directrice exécutive sur la situation financière d'ONU-Habitat au 30 septembre 2025 (document de session)

Point 6

Mise en œuvre du plan stratégique d'ONU-Habitat

a) Rapport annuel de 2024 sur la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2020-2025

16. En application de la décision 2025/5, au titre de ce sous-point, le Conseil exécutif sera invité à examiner le rapport annuel de 2024 sur la mise en œuvre du plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2020-2025.

Le Conseil exécutif souhaitera peut-être prendre note de l'exposé ainsi que des documents pertinents et fournir des orientations supplémentaires sur la formulation des textes issus de la session, selon qu'il conviendra.

Documentation

Résumé du rapport annuel de 2024 sur la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2020-2025 (HSP/EB.2025/18)

b) Point sur la structure et la répartition des responsabilités au sein d'ONU-Habitat pour la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2026-2029

17. Conformément au paragraphe 8 de la décision 2025/1, la Directrice exécutive présentera au Conseil exécutif un exposé sur le projet de structure et de répartition des responsabilités au sein d'ONU-Habitat pour la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2026-2029.

Le Conseil exécutif souhaitera peut-être prendre note de l'exposé ainsi que des documents pertinents et fournir des orientations supplémentaires sur la formulation des textes issus de la session, selon qu'il conviendra.

Documentation

Point sur la structure et la répartition des responsabilités au sein d'ONU-Habitat pour la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2026-2029 (HSP/EB.2025/19)

c) Projet de cadre de suivi du plan stratégique pour la période 2026-2029

18. Conformément au paragraphe 2 de la décision 2/6 de l'Assemblée d'ONU-Habitat, la Directrice exécutive soumettra au Conseil exécutif un projet de cadre de suivi respectant les principes de gestion axée sur les résultats qui guidera le plan stratégique pour la période 2026-2029.

Le Conseil exécutif souhaitera peut-être prendre note de l'exposé ainsi que des documents pertinents et examiner le projet de cadre de suivi pour approbation éventuelle.

Documentation

Projet de cadre de suivi du plan stratégique pour la période 2026-2029 (HSP/EB.2025/20)

Plan stratégique du Programme des Nations Unies pour les établissements humains pour la période 2026-2029 (HSP/HA.2/13/Rev.1)

Point 7

Examen et approbation éventuelle du projet de programme de travail d'ONU-Habitat et du projet de budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2026

19. Conformément à la décision 2025/1, au titre de ce point, la Directrice exécutive présentera au Conseil exécutif, pour examen plus approfondi et approbation éventuelle, le projet de programme de travail annuel d'ONU-Habitat et le projet de budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2026, en tenant compte des observations du Comité du programme et de la coordination et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Le Conseil exécutif souhaitera peut-être examiner le projet de programme de travail annuel d'ONU-Habitat et le projet de budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2026 en vue de les approuver.

Documentation

Rapport de la Directrice exécutive sur le projet de programme de travail d'ONU-Habitat et le projet de budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2026 (HSP/EB.2025/21)

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de programme de travail d'ONU-Habitat et le projet de budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2026 (HSP/EB.2025/21/Add.1)

Point 8

Activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat, y compris la communication d'informations sur les activités relatives aux programmes menées par ONU-Habitat et l'exécution des sous-programmes, des programmes phares et des activités de coopération technique et l'action d'ONU-Habitat dans les pays, les territoires et les régions touchés par un conflit ou une catastrophe

20. Conformément à l'alinéa b) du paragraphe 6 de la décision 2019/4, aux paragraphes 4 et 5 de la décision 2024/6 et au paragraphe 1 de la décision 2025/2, au titre de ce point, la Directrice exécutive présentera un exposé sur la mise en œuvre des activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat, y compris la communication d'informations sur les activités relatives aux programmes menées par ONU-Habitat en 2025 et l'exécution de ses sous-programmes, programmes phares et activités de coopération technique et l'action d'ONU-Habitat dans les pays, les territoires et les régions touchés par un conflit ou une catastrophe.

Le Conseil exécutif souhaitera peut-être prendre note de l'exposé ainsi que des documents pertinents et fournir des orientations supplémentaires sur la formulation des textes issus de la session, selon qu'il conviendra.

Documentation

Rapport de la Directrice exécutive sur les activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat, axé sur les mises à jour des programmes de pays au Nigéria et aux Philippines, les tendances et les innovations en matière de coopération avec les autorités locales et régionales, et les initiatives visant à prévenir les crises en milieu urbain et à y répondre (HSP/EB.2025/22)

Rapport de la Directrice exécutive sur les activités menées par ONU-Habitat entre janvier et juin 2025 (HSP/EB.2025/INF/15)

Rapport sur la transition des programmes phares (HSP/EB.2025/INF/16)

Rapport de la Directrice exécutive sur les efforts visant à reconstruire les établissements humains touchés par le conflit en Ukraine (HSP/EB.2025/INF/17)

Rapport de la Directrice exécutive sur l'état d'avancement de l'élaboration des activités de reconstruction des établissements humains dans la bande de Gaza (HSP/EB.2025/INF/18)

Point 9

Préparatifs de la treizième session du Forum urbain mondial

21. Au titre de ce point, la Directrice exécutive présentera au Conseil exécutif un exposé sur l'état d'avancement des préparatifs de la treizième session du Forum urbain mondial.

Le Conseil exécutif souhaitera peut-être prendre note de l'exposé ainsi que des documents pertinents et fournir des orientations supplémentaires sur la formulation des textes issus de la session, selon qu'il conviendra.

Documentation

Rapport de la Directrice exécutive sur les préparatifs de la treizième session du Forum urbain mondial (HSP/EB.2025/23)

Point 10

Préparatifs de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen à mi-parcours du Nouveau Programme pour les villes

22. Au titre de ce point, la Directrice exécutive présentera au Conseil exécutif un exposé sur les préparatifs de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen à mi-parcours du Nouveau Programme pour les villes, qui se tiendra en 2026, conformément à la résolution 79/214 de l'Assemblée générale.

Le Conseil exécutif souhaitera peut-être prendre note de l'exposé ainsi que des documents pertinents et fournir des orientations supplémentaires sur la formulation des textes issus de la session, selon qu'il conviendra.

Documentation

État d'avancement des préparatifs de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen à mi-parcours du Nouveau Programme pour les villes (HSP/EB.2025/INF/14)

Résolution 79/214 de l'Assemblée générale sur l'application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

Point 11

Rapports du Bureau des services de contrôle interne et du Bureau de la déontologie au Conseil exécutif

23. Conformément à l'alinéa c) du paragraphe 6 de la décision 2019/4, au titre de ce point, le secrétariat présentera un exposé sur les rapports du Bureau des services de contrôle interne et du Bureau de la déontologie au Conseil exécutif.

Le Conseil exécutif souhaitera peut-être prendre note de l'exposé ainsi que des documents pertinents et fournir des orientations supplémentaires sur la formulation des textes issus de la session, selon qu'il conviendra.

Documentation

Résumé des rapports du Bureau des services de contrôle interne et du Bureau de la déontologie au Conseil exécutif (HSP/EB.2025/24)

Point 12

Examen et adoption des textes issus de la session, y compris l'ordre du jour provisoire de la première session de 2026

24. Au titre de ce point, le Conseil exécutif examinera les projets de décision et les textes issus de sa troisième session de 2025.

25. Le Conseil exécutif examinera également l'ordre du jour provisoire de sa première session de 2026 et décidera des dates de cette session dans les textes issus de sa troisième session de 2025.

Il est prévu que le Conseil exécutif examine et adopte tout projet de décision issu de sa troisième session de 2025, et convienne des dates et du projet d'ordre du jour provisoire de sa première session de 2026.

Documentation

Projets de décision de session qui seront soumis par le Bureau et les États Membres (à présenter dans un document de séance)

Point 13

Questions diverses

26. Au titre de ce point du jour, le Conseil exécutif souhaitera peut-être examiner toutes les questions diverses qui, bien que ne relevant d'aucun point particulier de l'ordre du jour, méritent son attention.

Point 14

Clôture de la session

27. Il est prévu que le Conseil exécutif achève les travaux de sa troisième session de 2025 le mercredi 26 novembre 2025 à 17 heures.